



SARL B.ROGER SERVICES  
29 Rue de Fontaine  
62134 PREDEFIN  
Tél : 06.44.01.71.70  
Mail : b.rogerservices@laposte.net  
SIRET : 823 509 575 00010  
NAF : 8559B  
TVA : FR 41 823 509 575

## PROGRAMME : FORMATION PERMETTANT LA DELIVRANCE DE L'AUTORISATION DE CONDUITE selon la R 485 GERBEURS A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

### FICHE DESCRIPTIVE DE LA FORMATION :

#### Objectif de la formation :

- Être capable de valider les épreuves théoriques et pratiques
- Être capable d'effectuer les différentes opérations de maintenance de premier niveau, de circuler et travailler avec un transpalette électrique et/ou gerbeur à conducteur accompagnant, en respectant les règles de sécurité.

#### Pré-requis:

- Maîtriser les savoirs de base (lecture écriture calcul...)
- Être apte médicalement
- Avoir au moins 18 ans

#### Public concerné :

- Les utilisateurs débutants ou expérimentés appelés à conduire un transpalette électrique et/ou un gerbeur à conducteur accompagnant.
- Si une ou des personne(s) en situation de handicap doit (vent) intégrée(s) la formation, il faut impérativement nous contacter afin de réaliser une étude spécifique d'intégration

#### Moyens pédagogiques et techniques :

- Livret de cours et supports audiovisuels
- Gerbeur à conducteur accompagnant (mis à disposition par vos soins si formation sur votre site)
- Salle adaptée aux nombres de participants

#### Modalités Pédagogiques :

- Exposé théorique, exercices pratiques de conduite et de manipulation de charges

#### Moyens d'encadrement :

- Les formateurs, expérimentés en pédagogie, disposent d'expérience dans l'utilisation de chariots élévateurs.



Durée : de 1 jour (7 heures par jour)

Lieu : dans vos locaux ou en centre de formation

Nombre de participants : De 01 à 06 participants

Date(s) formation : A définir

Tarif : Nous consulter pour plus de précision

## CONTENU DE LA FORMATION :

- Contexte réglementaire
- Prévention des accidents de travail
- Règles de conduite et de stationnement en sécurité
- Technologie des gerbeurs à conducteur porté : capacité de charges
- Adéquation de l'appareil à la nature du travail
- Conditions de stabilité
- Vérifications et entretien d'usage lors de la prise et de la fin de poste
- Contrôle du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Circulation à vide et en charge
- Prise et dépose au sol et/ou manutention de différents types de charges
- Gerbage en pile et / ou en palletier

## VALIDATION DE LA FORMATION :

- Examen théorique et pratique sur votre site
- Recyclage en fonction des besoins et de l'évolution des moyens

## SANCTION DE LA FORMATION :

Après examen, si résultat favorable en pratique et en théorie, délivrance d'une attestation de fin de formation. L'employeur décide ou non de délivrer une autorisation de conduite à son salarié.

